

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018

### CONVOCATION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale ordinaire du Comité Régional de Tourisme Equestre Provence-Alpes-Côte d'Azur se tiendra le :

**Lundi 17 décembre 2018 à 17h30**  
Décathlon  
La Petite Bastide - RN 8 - Avenue les Chabaus  
13320 Bouc Bel Air

Les adhérents du Comité Régional de Tourisme Equestre Provence-Alpes-Côte d'Azur au 31 août 2018, et à jour de leur cotisation, pourront voter **exclusivement par internet du jeudi 29 novembre 2018 à 08h00 au lundi 17 décembre 2018 à 19h30.**

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article X.B des statuts CRTE).

#### ORDRE DU JOUR :

1. Rapport moral et quitus 2018,
2. Rapports financiers et quitus 2018,
3. Budget prévisionnel 2019,
4. Questions diverses.

Les adhérents seront appelés à voter par internet sur les 3 premiers points de l'ordre du jour.

**Le jour de l'Assemblée générale, les adhérents pourront voter sur place par internet jusqu'à 19h30.**

Les documents faisant l'objet du vote sont consultables sur le site du CRTE Provence-Alpes-Côte d'Azur [www.crte-region-sud.fr](http://www.crte-region-sud.fr).

Les statuts et règlement intérieur du CRTE sont consultables sur le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) (rubrique La FFE > Statuts et Règlement intérieur).

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote par internet reprendra du **mardi 18 décembre à 08h00 jusqu'au jeudi 20 décembre 2018 à 19h30.**

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une seconde Assemblée réunie sans condition de quorum le **20 décembre 2018 à 17h30** à l'adresse suivante : CRE Provence-Alpes-Côte d'Azur, 298 avenue du club hippique, 13090 Aix-en-Provence.

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la seconde Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



Antonin Capoulade  
Président du CRTE Provence-Alpes-Côte d'Azur